

ARRDHOR

Association

22 Rue de l'Arsenal 17300 ROCHEFORT

SIRET: 351 476 080 00038

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 Décembre 2019

3-5 Avenue Bernard Moitessier CS 80009

17180 PERIGNY Tél: 05.46.42.42.85 Fax: 05.46.43.45.24





ARRDHOR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux membres de l'Association ARRDHOR.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ARRDHOR, relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 8 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude suivante exposée dans la note «faits caractéristiques» de l'annexe concernant la mise en cause pour malfaçon de l'Association ARRDHOR dans le cadre d'une étude de maîtrise d'ouvrage qu'elle a réalisée et du préjudice qui pourrait être à la charge de l'Association.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et des autres documents adressés aux membres de l'Association.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des évènements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objets d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut



raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier:
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Périgny, le 10 septembre 2020.

Le Commissaire aux Comptes, S. A. EXCO VALLIANCE AUDIT.

David DECOURS.

BILAN ACTIF

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF		Valeurs au 31/12/19			Valeurs au	% de
ACTIF	Val. Brutes A	mort. & dépr	Val. Nettes	l'actif	31/12/18	l'actif
Capital souscrit non appelé CTIF IMMOBILISÉ mmobilisations incorporelles Frais d'établissement Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	13 748	13 560	189		776	
mmobilisations corporelles Terrains Constructions Installations tech., matériel & outillages Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	14 289 378 700 337 370 81 605	192 575 284 333 70 492	14 289 186 125 53 036 11 113	27	14 289 222 393 44 962 4 142	3
nmobilisations financières (2) Participations Créances rattachées à des participations Titres immobilisés de l'activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts	41 272		41 272	5	41 272	
Autres immobilisations financières	4 620		4 620		4 620	
OTAL ACTIF IMMOBILISÉ	871 604	560 960	310 644	32	332 454	3
ACTIF CIRCULANT Stocks et en-cours Matières premières et autres appro En-cours de production (biens et services) Produits intermédiaires et finis Marchandises	18 421 20 218		18 421 20 218	4	24 538 26 209	
Avances et acomptes versés sur commandes Créances Clients (3) Clients douteux, litigieux (3) Clients factures à établir (3) Personnel et comptes rattachés (3) Créances fiscales et sociales (3) Fournisseurs débiteurs Débiteurs divers (3) Capital souscrit - appelé non versé faleurs mobilières de placement Actions propres Autres titres	234 089 15 487 6 960 62 063 160 195	12 908	234 089 2 578 6 960 62 063 160 195	48	192 294 2 608 6 483 101 540 15 209 768	Ţ
nstruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (3)	145 669 4 059		145 669 4 059	15	20 254 2 916	
OTAL ACTIF CIRCULANT	667 161	12 908	654 253	68	586 624	
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement des emprunts Ccarts de conversion actif						
OTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 538 766	573 868	964 897	100	919 078	10

(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (brut) (3) Dont à plus d'un an (brut)



BILAN PASSIF

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	% du passif	Valeurs au 31/12/18	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 0) Primes d'émission, de fusion, d'apport Écarts de réévaluation Écart d'équivalence Réserves Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves Report à nouveau	440 769	46	364 785	40
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	103 798	11	75 983	8
SITUATION NETTE Subventions d'investissement Provisions réglementées	544 567 86 190	56 9	440 769 105 427	48 11
TOTAL CAPITAUX PROPRES	630 757	65	546 195	59
AUTRES FONDS PROPRES Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS Provisions pour risques Provisions pour charges	3 171		3 171	
TOTAL PROVISIONS	3 171		3 171	
DETTES (1) Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières diverses (3)	145 270	15	155 311	17
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 720		40.404	_
Fournisseurs Fournisseurs, factures non parvenues	34 720 7 140	4 1	49 134 9 522	5 1
Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	104 284	11	103 915	11
Autres dettes	11 955	1	830	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	27 600	3	51 000	6
TOTAL DETTES	330 969	34	369 712	40
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	964 897	100	919 078	100
1) Dont à plus d'un an 1) Dont à moins d'un an 2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques 3) Dont emprunts participatifs	123 911 207 058		134 893 234 819 1 855	

COMPTE DE RÉSULTAT

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/10		Du 01/01/19		Variation	
	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
·						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	609 387	100	486 346	100	123 040	25
Montant net du chiffre d'affaires	609 387	100	486 346	100	123 040	25
Production stockée	-5 990	-1	6 780	1	-12 771	-188
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	327 612	54	367 181	75	-39 569	-11
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 539	1	3 048	1	491	16
	277		70		300	204
Autres produits	377		78		299	384
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	934 925	153	863 434	178	71 491	8
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-928		13 656	3	-14 584	-107
Variation de stocks	6 117	1	5 782	1	335	6
Autres achats et charges externes	232 787	38	283 709	58	-50 922	-18
Impôts, taxes et versements assimilés	4 324	1	7 599	2	-3 275	-43
Salaires et traitements	432 046	71	367 611	76	64 435	18
Charges sociales	165 273	27	139 816	29	25 457	18
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	67 506	11	63 426	13	4 080	6
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.			6 042	1	-6 042	-100
Dotations aux provisions						
Autres charges	47		2 321		-2 274	-98
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	907 171	149	889 962	183	17 209	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	27 754	5	-26 528	-5	54 282	205
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée Perte ou bénéfice transféré						

4 702

2 389

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19	% CA	Du 01/01/18	% CA	Variation	
	Au 31/12/19	% CA	Au 31/12/18	% CA	en valeur	en %
Produits financiers De participation (3) Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur prov., dépréciations, transferts Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement			111		-111	-100
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			111		-111	-100
Charges financières Dot. amortissements, dépréc., prov. Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges sur cession de valeurs mobilières de placement	5 946	1	9 654	2	-3 708	-38
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	5 946	1	9 654	2	-3 708	-38
RÉSULTAT FINANCIER	-5 946	-1	-9 543	-2	3 597	38
RÉSULTAT COURANT avant impôts	21 807	4	-36 071	-7	57 878	160
Produits exceptionnels Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	35 236	6	2 389 37 935	8	-2 389 -2 699	-100 -7
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	35 236	6	40 324	8	-5 088	-13
Charges exceptionnelles Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dot. amortissements, dépréciations, prov.	4 727	1	166 1 023		4 561 -1 023	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 727	1	1 189		3 537	297
RESULTAT EXCEPTIONNEL	30 510	5	39 134	8	-8 625	-22
Participation des salariés aux résultats Impôt sur les bénéfices	-51 481	-8	-72 920	-15	21 439	29
TOTAL DES PRODUITS	970 161	159	903 869	186	66 292	7
TOTAL DES CHARGES	866 363	142	827 886	170	38 477	5
Bénéfice ou Perte	103 798	17	75 983	16	27 815	37

ABC CONSEIL DE VOTRE ENTREPRISE



00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 964 897.32 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 103 797.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/05/2020.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Au cours de l'exercice 2012, un litige était apparu sur l'activité "Bureau d'Etude" (ce qui d'ailleurs a été mentionné dans l'annexe aux comptes annuels depuis l'exercice 2013) s'agissant là de la mise en cause d'une étude de maîtrise d'oeuvre effectuée par l'association ARRDHOR pour le compte d'un client, et ce au cours des exercices 2009 et 2010.

En suivant, la responsabilité de l'association avait été engagée pour malfaçon. Par un jugement de la cours d'appel en janvier 2017, le montant réel du préjudice a été chiffré à plus de 326 k€. La part à la charge de l'association a été estimée à 65.200 €. Etant entendu que pour une telle affaire, l'association, étant assurée correctement, serait redevable d'une franchise de 3.171 €, ce montant a été provisionné sur l'exercice 2017. A ce jour, le jugement définitif n'a pas été prononcé.

L'épidémie COVID-19 est considérée comme un événement de l'année 2020.

Les comptes au 31/12/2019 ont été établis sur la base de la continuité de l'activité, sans aucune correction de valeur, provision ou écriture relative aux conséquences du COVID-19.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de la société ne peuvent pas être chiffrées à la date de l'arrêté des comptes et être estimées de manière fiable.

Cependant, si l'épidémie continuait à se développer au cours de l'exercice 2020, des risques significatifs sur l'activité, les revenus, et la trésorerie pourraient se matérialiser.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Tel 05 46 42 42 85 – Fax 05 46 43 45 24 Siret : 351 216 031 00044 –APE 6920Z

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 7 an s
- Installations techniques	2 à 5 a ns
- Matériels et outillages	5 à 10 a ns
- Agencements s/sol d'autrui	5 à 12 an s
- Matériel de transport	4 à 5 a ns
- Matériel de bureau	2 à 5 a ns
- Mobilier	5 à 10 an s

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CA	CADRE A IMMOBILISATIONS			V. brute des immob. début	Augmer	ntations	
				d' exercice	suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement TOTAL						
INC	Autres p	ostes d'immobilisations incorp	orelles T	OTAL	13 748		
	Terrains Sur sol propre Constructions Sur sol d'autrui				14 289 107 241 71 103		
ES			cts & aménagts constru	uct.	187 502		12 854
CORPORELLES			itillage industriels cts & aménagts divers		314 111		23 259
00	Autres in corporel	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	mobilier informatique oles & divers		25 554 46 468		9 583
		et acomptes					
		·	Т	OTAL	766 268		45 696
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés				41 272		
II.	Prêts et	autres immobilisations financi	ères		4 620		
	TOTAL			45 892			
			TOTAL GEN	IERAL	825 909		45 696
CA	DRE B	IMMOBILISATIONS	par virt	Dimin poste	utions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.		tablissement & dévelop.	TOTAL				
NI	Autres p	ostes d'immob. incorporelles	TOTAL			13 748	
	Terrains	Sur sol propre				14 289 107 241	
S	Constru	ctions Sur sol d'autrui					
ä		Total and annual				71 103	
OREI	Inst. tec	Inst. gal. agen. amé. hniques, matériel & outillage i	ndust.			71 103 200 355 337 370	
CORPORELLES	Autres in	hniques, matériel & outillage i Inst. gal. agen. amé. nmos Matériel de transport	ndust. divers			200 355 337 370 35 137	
CORPOREI	Autres in corporel	hniques, matériel & outillage i Inst. gal. agen. amé. mmos Matériel de transport les Mat. bureau, inform. Emb. récupérables &	ndust. divers , mobilier			200 355 337 370	
CORPORE	Autres in corporel	hniques, matériel & outillage i Inst. gal. agen. amé. mmos Matériel de transport les Mat. bureau, inform.	ndust. divers , mobilier			200 355 337 370 35 137	
CORPORE	Autres in corporel	hniques, matériel & outillage i Inst. gal. agen. amé. mmos Matériel de transport les Mat. bureau, inform. Emb. récupérables & isations corporelles en cours	ndust. divers , mobilier			200 355 337 370 35 137	
	Autres in corporel Immobil Avances Particip. Autres p	hniques, matériel & outillage i Inst. gal. agen. amé. Matériel de transport les Mat. bureau, inform., Emb. récupérables & isations corporelles en cours et acomptes évaluées par mise en équivale articipations	ndust. divers , mobilier divers			200 355 337 370 35 137 46 468	
FINANCIERES	Autres in corporel Immobil Avances Particip. Autres p Autres t	hniques, matériel & outillage i Inst. gal. agen. amé. Matériel de transport les Mat. bureau, inform. Emb. récupérables & isations corporelles en cours et acomptes	ndust. divers , mobilier divers			200 355 337 370 35 137 46 468 811 964	
	Autres in corporel Immobil Avances Particip. Autres p Autres t	hniques, matériel & outillage i Inst. gal. agen. amé. Matériel de transport Mat. bureau, inform. Emb. récupérables & isations corporelles en cours et acomptes évaluées par mise en équivale articipations tres immobilisés	ndust. divers , mobilier divers			200 355 337 370 35 137 46 468 811 964 41 272	
	Autres in corporel Immobil Avances Particip. Autres p Autres t	hniques, matériel & outillage i Inst. gal. agen. amé. Matériel de transport Mat. bureau, inform. Emb. récupérables & isations corporelles en cours et acomptes évaluées par mise en équivale articipations tres immobilisés autres immob. financières	ndust. divers , mobilier divers TOTAL ence			200 355 337 370 35 137 46 468 811 964 41 272 4 620	

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES						
	MOBILISATIONS DRTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
	ssement, dévelop. TOTAL pilisations incorporelles TOTAL	12 972	588		13 560	
Terrains						
	Sur sol propre	26 502	10 724		37 226	
Constructions		60 085	5 644		65 729	
	Inst. générales agen. aménag.	56 867	32 753		89 620	
Inst. techniqu	ues matériel et outil. industriels	268 319	16 014		284 333	
	Inst. générales agencem. amén.					
Autres	Matériel de transport	25 554	541		26 095	
immobs corporelles	Mat. bureau et informatiq., mob. Emballages récupérables divers	43 155	1 242		44 397	
	TOTAL	480 482	66 918		547 400	
	TOTAL GENERAL	493 454	67 506		560 960	

CADRE B	VEN	ITILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILI	SATIONS		DOTATIONS			REPRISES		Mouv. net des
AMORTISS	SABLES	Différentiel de durée	Mode dégress	if Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	amorts fin de l'exercice
Frais d'établisse	ments TOTAL							
A. Immob. inco	rpor. TOTAL							
Terrains								
Sur sol pro								
ن ا Inst. agend	c. et amén.							
Inst. techn. ma	t. et outillage							
inst. gales, Matériel tra Mat. burea Emballages	ag. am div							
Mat. burea	u mobilier inf.							
Emballages	réc. divers							
•	TOTAL							
Frais d'acquisiti participations	on de titres de							
TOTA	L GÉNÉRAL							
Total génér	al non ventilé							
CADRE C	affectant les	nts de l'exercice s charges répart ieurs exercices		Montant net au but de l'exercice	Augmentations	Dotation l'exercic amortiss	e aux	Montant net a la fin de l'exercice
	ion d'emprunt							
Primes de rer	mboursement	des obligations	5					



00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUAT	IONS ET MOUVEMI	ENTS DE L'EXERCI	CE	
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre Constructions Sur sol d'autrui Inst. gales agen. aménag constr. Inst. techniques matériel et outillage industriels Inst. gales agen. aménag. divers Autres immobs immobs corporelles Matériel de transport Mat. bureau et mob. informatique Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence Immobs financières Titres de participations Autres				
TOTAL				
Stocks Créances Valeurs mobilières de placement	13 059		150	12 909
TOTAL GÉNÉRAL	13 059		150	12 909

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	24 538		6 117	18 421
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	26 209		5 990	20 218
TOTAL	50 746		12 107	38 639

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts (1) (2)	hées à des participations sations financières	4 620		4 620
ACTIF CIRCULANT	Personnel et co Sécurité sociale Etat & autres coll. publiques Groupe et assoc	s clients itres prêtés : prov. / dep. antér. mptes rattachés et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers ciés (2) s (dont créances rel. op. de pens. de titres)	15 487 241 049 51 481 10 582 160 195 4 059	15 487 241 049 51 481 10 582 160 195 4 059	
		TOTAUX	487 473	482 853	4 620
Renvois (1)	des - Re	éances représentatives de titres prêtés êts accordés en cours d'exercice mboursements obtenus en cours d'exercice s consentis aux associés (pers.physiques)			

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 059
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 059

PRODUITS À RECEVOIR

Subventions à recevoir : 159 437.98 €

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	6 960
Autres créances Disponibilités	159 438
TOTAL	166 398

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)			
Report à nouveau de l'exercice précédent Résultat de l'exercice précédent Prélèvements sur les réserves (à détailler)	364 786 75 983		
Total des prélèvements sur les réserves			
TOTAL DES ORIGINES	440 769		
- Réserves légales - Autres réserves			
Dividendes			
Autres répartitions			
Report à nouveau	440 769		
TOTAL DES AFFECTATIONS	440 769		

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
·		1 145 144 125	1 145 20 213	85 617	38 294
Emprunts 8	& dettes financières divers (1)(2) rs & comptes rattachés	41 860	41 860	03 017	30 294
	& comptes rattachés	21 974	21 974		
	ociale & autr organismes sociaux	29 690	29 690		
Etat & autres collectiv.	Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées	47 382	47 382		
publiques	Autres impôts, tax & assimilés immobilisations & cpts rattachés	5 238	5 238		
· ·	associés (2)	11.055	11.055		
	tes (dt det. rel. opér. de titr.) ésentative des titres empruntés	11 955	11 955		
Produits co	onstatés d'avance	27 600	27 600		
	TOTAUX	330 969	207 058	85 617	38 294
<u>ဖ</u> (1) Empru	unts souscrits en cours d'exercice	9 700			

 $\overset{\begin{subarray}{c} \underline{\omega} \\ \underline{\omega}$

18 320



00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	27 600
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	27 600

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 145
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 140
Dettes fiscales et sociales	34 318
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 003
TOTAL DES CHARGES À PAYER	43 606

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 143 506.49 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements pensions et retraites. ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite prévue par la convention collective "personnel bureaux d'étude et techniques".

Siret: 351 216 031 00044 -APE 6920Z

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 500	5 420
TOTAL	5 500	5 420

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	1
Organes de direction	1
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

.0.00
9.00
1.00

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Amende stationnement FS reprot	25	
subventions 2019		3 057
subventions 2019 QP SUBVENTIONS COL		32 179
TOTAL	25	35 236

00033 - ASSOC ARRDHOR

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
RBT IJSS BE Maxime Darnis	199		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	279		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	199		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	558		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	558		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	439		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	558		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	558		
RBT IJSS BE Maxime Darnis	40		
TOTAL	3 389		



www.exco-valliance-blog.fr www.excovalliance.fr

Siège Social

Exco Valliance PERIGNY

3-5 avenue Bernard Moitessier

17180 PERIGNY

Tel: 05.46.42.42.85 Fax: 05.46.43.45.24 Mail: valliance@exco.fr

Exco Valliance ANGOULEME

11 Rte du Peux – CS 22508 16025 ANGOULEME CEDEX

Exco Valliance ROCHEFORT

1, avenue de Saintonge 17430 TONNAY-CHARENTE

Exco A' LORMONT

Quai Carriet 33310 LORMONT **Exco Valliance BARBEZIEUX**

32, boulevard Chanzy 16300 BARBEZIEUX

Exco Valliance ROYAN

3 rue des Cyprès 17200 ROYAN

Exco Valliance FP MERIGNAC

2 avenue Henry Le Châtelier 33692 MERIGNAC Cedex **Exco Valliance JARNAC**

38, rue Pasteur 16 200 JARNAC

Exco Valliance SAINTES

83-85 cours du Maréchal Leclerc 17100 SAINTES

Exco PARIS VFA Audit

9 rue de l'échelle 75001 PARIS